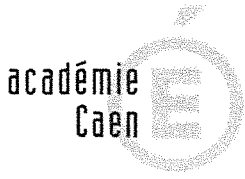


Caen, le 18 mai 2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur de la région Normandie,
Recteur de l'académie de Caen,
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les personnels de
direction

s/c

Madame et Messieurs les DASEN

Proviseur Vie Scolaire

Objet : Dispositifs académiques d'accompagnement des personnels de direction

Affaire suivie par
David MARIE

N/réf. :
2017-05-17/DM CT

Téléphone
02 31 30 16 78
02 31 30 16 05
Télécopie
02 31 30 16 67
Courriel
david.marie
@ac-caen.fr
pvs
@ac-caen.fr

168, rue Caponière
BP 46184
14061 Caen Cedex

Dans un contexte professionnel de mutations permanentes, les multiples missions que vous exercez sont déterminantes pour la réussite de chaque élève de l'académie : leur importance vous expose quotidiennement à des attentes toujours plus fortes et vous placent au croisement de nombreux enjeux que vous vous employez chaque jour à concilier.

La complexité de ces missions peut donner lieu au quotidien à des questionnements professionnels légitimes : ces questionnements doivent être accompagnés de façon proportionnée. Je souhaite que tout personnel de direction de l'académie qui a besoin d'un simple conseil technique, d'un soutien plus appuyé pour gérer une situation délicate ou d'un accompagnement professionnel plus durable, puisse trouver une réponse institutionnelle adaptée.

A cet effet, deux nouveaux outils ont été élaborés dans le cadre du groupe de travail consacré aux personnels de direction et en concertation avec vos organisations syndicales.

1. Les dispositifs académiques d'accompagnement des personnels de direction

Ce premier outil recense, décrit et organise de manière cohérente et graduée l'ensemble des réponses académiques proposées aux personnels de direction. Evolutif, ce document a été élaboré en partant des besoins des personnels de direction qui ont été recensés dans un premier temps : cette méthodologie a permis de constater que si de nombreuses réponses existent déjà, d'autres doivent être inventées.

2. Le réseau académique de soutien aux personnels de direction

Fort de ce constat, le second outil met en œuvre un réseau de proximité, reposant sur la solidarité et la confiance entre pairs. Constitué de chefs d'établissement volontaires et formés, il propose un premier niveau d'écoute bienveillante et de conseil, et ce en dehors du contexte hiérarchique.

Ces deux nouveaux outils sont accessibles dès à présent sur votre intranet académique (intranet.ac-caen.fr), en suivant le chemin suivant : ressources humaines / aide et accompagnement / personnels de direction.



Bien entendu, ils ne se substituent pas à l'expertise ou à l'aide que peuvent apporter les IA-DASEN ou les corps d'inspection, notamment lorsque la problématique rencontrée est d'ordre pédagogique. Ils ne remplacent pas non plus les autres dispositifs existants auprès du directeur des ressources humaines ou du proviseur vie scolaire, mais ils s'articulent pleinement avec leur action.

Je souhaite que ces documents permettent à chaque personnel de direction de l'académie de trouver l'aide dont il a éventuellement besoin afin qu'il puisse exercer sereinement ses missions dans l'intérêt des élèves et des personnels.

Avec toute ma confiance et toute ma considération,

Très cordialement -

Denis Rolland